

Le gouvernement confie la gestion du dispositif aux acteurs de SOS Enfants Disparus : la Fondation pour l'Enfance et l'INAVEM.

Une conférence de presse est organisée au Procope , le lundi 25 mai à 9h30.

Au programme : informations sur le dispositif, les chiffres officiels des disparitions d'enfants en France, l'augmentation des enlèvements parentaux et la souffrance oubliée des enfants victimes.